

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5058

présenté par

M. Potier, Mme Jourdan, M. Echaniz, Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« , et en garantissant un partage de la valeur tout au long de la chaîne agroalimentaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés se justifie par son texte même.